

Coup de projecteur

Latham, Freshfields, Cleary et Darrois sur la fusion entre Alstom et les activités ferroviaires de Siemens

Les constructeurs ferroviaires français Alstom et allemand Siemens ont annoncé mardi dans un communiqué commun la « signature d'un protocole d'accord qui garantit l'exclusivité de rapprocher leurs activités de mobilité dans une fusion entre égaux ». Une concentration du secteur qui était attendue depuis plusieurs années. Le chiffre d'affaires combiné du nouvel ensemble – qui sera baptisé Siemens-Alstom – sera de 15,3 milliards d'euros. Dans le détail, le siège mondial demeurera en France. La direction du groupe sera assurée par le PDG d'Alstom Henri Poupart-Lafarge. Siemens disposera de bons de souscription d'actions Alstom qui lui permettront de monter au-delà de 50,5 % du capital du groupe dans quatre ans. L'État français, actuellement actionnaire d'Alstom via des actions prêtées par Bouygues, a prévu de mettre fin à ce prêt et de ne pas exercer l'option d'achat dont il disposait. Il ne siègera

donc pas au conseil d'administration de Siemens-Alstom.

Dans le cadre du rapprochement, les actionnaires existants d'Alstom recevront deux dividendes spéciaux: une prime de contrôle de 4 euros par action (soit un total de 0,9 milliard d'euros) payée dès la réalisation de l'opération et un dividende extraordinaire d'un montant maximum de 4 euros par action (soit un total de 0,9 milliard d'euros) payé par les produits des options de vente d'Alstom dans les co-entreprises avec General Electric qui représentent un montant d'environ 2,5 milliards d'euros, sous réserve de la situation de trésorerie d'Alstom. **Latham & Watkins** conseillait Siemens avec une équipe menée à Paris par **Patrick Laporte** et **Pierre-Louis Cléro**, associés, ainsi que **Jean-Luc Juhan**, associé, **Semih Bayar Eren**, **Julie Cazalet**, **Thibault Meynier** et **Elise Pozzobon** en corporate, **Xavier Renard**, associé et **Yann Auregan** en fiscal, **Mathias Rubner**, associé et **François**

Proveau en social, ainsi qu'**Hugues Vallette Viallard**, associé pour les aspects réglementaires. Le bureau de Bruxelles de **Freshfields Bruckhaus Deringer** se chargeait du contrôle des concentrations. **Cleary Gottlieb** assistait Alstom avec **Pierre-Yves Chabert** et **Charles Masson**, associés, **Jeanne Theuret**, **Marine Bonnaire** et **Hugues Tabardel** en corporate, **Anne-Sophie Coustel**, associée en droit fiscal, **Emmanuel Ronco**, conseil et **Juliette Guillemot** en propriété intellectuelle, ainsi qu'**Antoine Winckler**, associé, **Niklas Maydell**, conseil, **Esther Kelly**, **Omar El Khatib**, **Thomas Woolfson** et **Christian Fiscoeder** en antitrust. **Darrois Villey Maillot Brochier** assistait Bouygues avec une équipe composée de **Jean-Michel Darrois**, **Bertrand Cardi** et **Christophe Vinsonneau**, associés, **Damien Catoir**, conseil et **Cécile de Narp** en corporate ainsi que **Didier Théophile**, associé et **Guillaume Aubron** pour les aspects concurrence. ■

Deals

Trois cabinets sur l'acquisition de Thermocompact par Edify

Edify a pris le contrôle de Thermocompact, une société spécialisée dans les fils de haute technicité et du revêtement des surfaces de métaux précieux par procédé électrolytique. Elle s'adresse principalement aux industriels des secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, de la connectique, du militaire, du spatial et des télécommunications. **CMS Bureau Francis Lefebvre** Lyon a conseillé l'acquéreur avec **Emmanuel Faury**, associé et **Julie Ducerf** en fiscal, **Jean-Thomas Heintz**, associé, **Julie Chatelain** et **Charline Rochon** en corporate. Les cédants étaient représentés par **Lamartine Conseil** avec **Stéphane Rodriguez**, associé, **Victoire Bertin**, **Charlotte Moreau** et **Stéphane Buffa**. Gilles Mollard, DG de Thermocompact, était conseillé par le cabinet **Cohen Amir-Aslani**, sur les aspects juridiques avec **Gérard Cohen**, associé et **Violaine Schmidt**.

Bird et Allen sur le nouveau tour de financement d'Eligo Bioscience

Eligo Bioscience vient de clôturer son nouveau tour de financement de 20 millions de dollars (16,8 millions d'euros) auprès du fonds américain Khosla Ventures et de son actionnaire historique Seventure. Cette nouvelle levée de fonds va permettre à Eligo Bioscience de renforcer ses équipes et de

financer le développement de sa plateforme de biothérapies programmables, avec les éligobiotiques, conçues pour traiter les maladies bactériennes à leur source. Un essai clinique est prévu d'ici deux ans. **Bird & Bird** a accompagné Eligo Bioscience avec **Emmanuelle Porte**, associée, **Sylvie Hamel**, conseil et **Blandine Roy**, en corporate ainsi que **Laurence Clot**, associée et **Alexandre Polak** en fiscal. **Allen & Overy** a conseillé Khosla Ventures avec **Frédéric Jungels**, associé et **Arnaud de Rochebrune**.

Jones Day, Parallel et 11.100.34 sur la levée de fonds de Heetch

La start-up Heetch vient de boucler une levée de fonds de série A de 10 millions d'euros auprès de Felix Capital et ses actionnaires historiques, Alven Capital et Via-ID. Elle permettra à l'application de transport utilisée principalement en région parisienne de prendre un nouvel élan, à la suite de sa lourde condamnation en mars dernier notamment pour complicité d'exercice illégal de la profession de taxi et pratique commerciale trompeuse. **Jones Day** a conseillé les investisseurs avec **Renaud Bonnet**, associé et **Jérémy Noël**. **Parallel Avocats**, avec **Arthur Millerand**, associé, s'est chargé de la due diligence réglementaire pour Felix Capital et Alven Capital. Le cabinet **11. 100. 34 Avocats Associés** assistait Heetch avec **Sege Vatine**, associé. ■